

UNIVERSITÉ T. G. MASARYK (BRNO)

\*\*\*

FACULTÉ DE PHILOSOPHIE

**Histoire de Belgique et  
du grand-duché du Luxembourg**

Cours présenté par Aurélie Hanot  
Lectrice de la Communauté Française de Belgique

Année académique 2007-2008  
Semestre d'automne

## INTRODUCTION

### **A. Présentation de la matière**

#### La Belgique

L'histoire de Belgique au sens strict du terme ne commence qu'en 1830, avec la création de l'État belge. Parler de Belgique avant cette date pourrait donc constituer comme un anachronisme.

Cependant c'est le devoir de l'historien que de rechercher dans les siècles antérieurs à la création de l'État belge les origines de la culture belge contemporaine. Dans ce cours, nous allons donc de suivre l'évolution de ces régions à partir de la préhistoire.

Il faut noter que si la Belgique n'existe en tant qu'état que depuis 1830, le nom de *Belge* existe depuis bien plus longtemps. Il apparaît au I<sup>er</sup> siècle AC sous la plume de César dans le premier livre de son *De Bello Gallico* paru en 58 AC. Il tombera en désuétude après l'époque romaine avant de ressurgir à la Renaissance et de s'imposer au XVIII<sup>ème</sup> siècle.

Dans ce cours, nous nous efforcerons de tracer le destin des différentes communautés qui ont vécu dans l'espace géographique correspondant à l'actuelle Belgique. Si la démarche semble artificielle, elle permet cependant de mettre en évidence les éléments de continuité et les ruptures qui ont marqué l'histoire de ces régions.

Le territoire de Belgique, dépourvu de frontières naturelles (grands fleuves ou chaînes de montagnes), fut et est encore une terre de contacts et de transition, sensible aux influences culturelles et propice aux échanges commerciaux. Mais il y a un revers à la médaille : ce manque de protections naturelles rendit les contrées vulnérables aux invasions et dominations. Elle devint le champ de bataille de l'Occident, *the cockpit of Europe* (« l'arène de combats de coqs de l'Europe »). Passant de main en main, elle connut une histoire chaotique et s'adapta à tous les changements de régimes imposés par des étrangers.

#### Le Grand-Duché du Luxembourg

L'histoire du Grand-Duché du Luxembourg pris en tant qu'état à part entière est encore plus récente puisqu'il devient indépendant en 1867. Mais depuis le Moyen Âge – à l'exception de deux annexions à la France (1681-1697 et 1795-1814) et de l'incorporation dans l'Allemagne nazie (1940 et 1944) –, le Luxembourg existe en tant que principauté (comté, duché, grand-duché) en droit et en fait. Quelle continuité...

Nous allons voir de front l'histoire de ces deux pays, qui connaîtront souvent un destin similaire.

## B. Présentation de la Belgique physique



- Superficie : 30.517 km<sup>2</sup> (ce qui en fait un État assez petit dans l'Union Européenne)
- Population : 10,4 millions d'habitants (dont 4,2 sont actifs dans les secteurs industriels et tertiaires<sup>1</sup>)
- Densité : 350 habitants/km<sup>2</sup>
- Ressources naturelles : bois, ardoises, pierres, quelques minerais (assez vite épuisés) à l'exception du charbon du sillon Sambre-et-Meuse et de la Campine dont l'exploitation fut un élément majeur dans le formidable essor de l'industrie belge de la Belgique au XIX<sup>ème</sup> s.
- Trois grandes zones de reliefs qui s'étagent du nord-ouest vers le sud-est, orientées est-ouest et sud-ouest : les plaines, les bas plateaux et les hauts

<sup>1</sup> Secteur tertiaire : secteur comprenant toutes les activités qui n'appartiennent pas aux secteurs primaire (agriculture, pêche, exploitation des forêts...) et secondaire (industries) ; secteur des services.

plateaux. Les sommets de ces hauts plateaux constituent une ligne de crêtes dont le point culminant, le Signal de Botrange, atteint 964 m.

- Environ 65 km de côte (Mer du Nord) sur 1450 km de frontière
- Pays frontaliers : Pays-Bas (nord), Allemagne (est), Luxembourg (sud-est), France (sud)
  
- Capitale : Bruxelles (950.000 habitants dans les 19 communes)
- Structure : Etat fédéral (3 régions, 3 communautés)
- Régime : monarchie constitutionnelle
- Chef de l'Etat (Roi des Belges) : Albert II (09/08/1993)
- Chef du gouvernement : Guy Verhofstadt (23/06/1999)
- Année d'indépendance : 1830
- PNB par habitant : 26.705 \$ (1997)

La Belgique est donc un tout petit pays, très peuplé: elle compte un peu plus de 10 millions d'habitants pour environ 30 000 km<sup>2</sup>. Il y a en moyenne 350 habitants par km<sup>2</sup>. La France voisine qui est 18 fois plus grande est seulement 5 fois plus peuplée! Par contre les Pays-Bas au nord comptent un peu plus d'habitants pour une surface semblable.

En ce qui concerne les langues, en Belgique, on parle beaucoup de langues différentes en Belgique. Il y a trois langues officielles: le français, le néerlandais et l'allemand. A ces langues, s'ajoutent les nombreuses langues pratiquées par la communauté étrangère et par les eurocrates (ceci concernant particulièrement Bruxelles).

On parle le français en Wallonie, le flamand en Flandre. Tout à l'est de la Wallonie, à la frontière avec l'Allemagne, se trouvent les cantons de l'est, où l'on parle l'allemand.

La région de Bruxelles-Capitale est bilingue. Tout y est affiché dans les deux langues.

#### *Pour ceux qui veulent voir plus loin...*

Quelques sites internet de référence :

- [www.fgov.be](http://www.fgov.be): portail d'accès du gouvernement fédéral belge.
- [www.cfwb.be](http://www.cfwb.be): portail d'accès de la Communauté française de Belgique
- [www.wallonie.org](http://www.wallonie.org): portail d'accès de la Région wallonne.
- [www.bruxelles.irisnet.be](http://www.bruxelles.irisnet.be): portail d'accès de la Région de Bruxelles-Capitale.
- [www.vlaanderen.be](http://www.vlaanderen.be): portail d'accès de la Communauté flamande
- [www.monde-diplomatique.fr/index/pays/Belgique](http://www.monde-diplomatique.fr/index/pays/Belgique) : une compilation d'articles du mensuel français. Niveau de langue très élevé.

- [www.lesoir.com](http://www.lesoir.com): site du plus grand quotidien belge en français.
- [www.lalibre.be](http://www.lalibre.be): site du deuxième grand quotidien belge en français.

### C. Présentation du Grand-Duché



habitants  
(113.000 habitants)

Constitutionnelle

Duc) : Henri de Luxembourg (07/10/2000)

Président : Jean-Claude Juncker (20/01/1995)

Année : 1867

- Economie : secteur I : 2,5%, secteur II : 29,9%, secteur III : 67,6%
- PNB : 41.210 \$ (1995)
- Pays frontaliers : Belgique (nord, ouest), Allemagne (est), France (sud)

La situation linguistique au Luxembourg se caractérise par la pratique et la reconnaissance de trois langues officielles : le luxembourgeois, le français et l'allemand. Le plurilinguisme du Luxembourg est issu de la coexistence de deux groupes ethniques, l'un roman et l'autre germanique. Il faut cependant noter que le luxembourgeois (« Lëtzebuergesch »), un dialecte francique-mosellan, a longtemps revêtu une position subalterne. Son enseignement n'a été introduit à l'école primaire qu'à partir 1912. Le français reste la langue privilégiée de la législation et de l'administration, ce qui est dû à l'application du code civil napoléonien.

#### *Pour ceux qui veulent voir plus loin...*

Quelques sites internet de référence :

- [www.gouvernement.lu](http://www.gouvernement.lu) : portail d'accès du gouvernement luxembourgeois

- [www.etat.lu/CE](http://www.etat.lu/CE): le site du Conseil d'État
- [www.lavoix.lu](http://www.lavoix.lu) : le site du quotidien *La Voix du Luxembourg*
- [www.eluxembourg.lu](http://www.eluxembourg.lu) : deux portails d'accès généraux